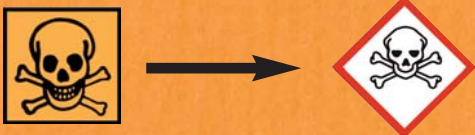


Nouvel étiquetage des produits chimiques

...les pesticides sont aussi
concernés



Afin d'utiliser les pesticides en toute sécurité, de protéger votre santé et celle de votre entourage et de préserver l'environnement, il est important de se familiariser avec ce nouvel étiquetage.

Bien lire l'étiquette

Une MENTION D'AVERTISSEMENT
peut être associée.
Elle informe sur le niveau de risques :
ATTENTION ou DANGER

Pictogramme
de danger



Adresse du fabricant
NOM DU PRODUIT

MENTIONS D'AVERTISSEMENT



- H311 Nocif par contact cutané
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence (P)

Mentions de danger (H...)

Les pictogrammes

Les dangers pour la santé



Ça tue
*J'empoisonne
rapidement
même à faible dose*



Ça altère la
santé
*J'empoisonne,
j'irrite...*



Ça nuit
gravement
à la santé
*Je peux provoquer
des cancers,
des mutations,
des infertilités...*



Ça ronge
*J'attaque
les métaux,
je ronge la peau,
les yeux en cas
de contact...*

Les autres dangers



Ça flambe



Ça explose



Ça fait
flamber
*Je peux même
provoquer une
explosion*



C'est sous
pression
*Je peux exploser,
je peux causer
des brûlures...*



Ça pollue et dégrade l'environnement
*Je provoque des effets néfastes
sur le milieu aquatique*

Les pictogrammes ne sont qu'une synthèse imparfaite des dangers. **L'important dans l'étiquette, ce sont les mentions de danger**, qui vous informent de la réelle toxicité des produits.